



## Communiqué de presse

Montpellier, le 5 juillet 2018

### Plan littoral 21

**En 2017, 246M€ ont été investis sur le littoral, dont 55,6 M€ de la Région, 10,5M€ de l'Etat et 21 M€ de la Caisse des Dépôts.**

**Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ont participé, cet après-midi, à un comité de pilotage Plan Littoral 21. A cette occasion, les trois parties prenantes ont signé une convention tripartite et dressé un premier bilan du Plan littoral 21.**

*« Parce que le littoral d'Occitanie est un atout majeur pour notre territoire, je souhaite développer une économie bleue durable pour le territoire et pour la Méditerranée. J'ai décidé, dès 2016, de m'impliquer pour que ce Plan littoral 21 voie le jour afin d'assurer, aux côtés de l'Etat et de la Caisse des Dépôts, la modernisation des infrastructures portuaires et touristiques, le développement de l'éolien en mer, l'aménagement de la côte, la valorisation des espaces protégés comme notre parc naturel marin, et soutenir l'innovation sous toutes ses formes. L'année 2018 marque une réelle montée en puissance du Plan, car les acteurs ont répondu nombreux à notre appel et ont compris leur intérêt à participer à cette dynamique exceptionnelle pour le littoral », souligne Carole Delga.*

*« Les atouts de l'Occitanie ne manquent pas: des espaces naturels préservés, des entreprises innovantes tournées vers l'international et une identité culturelle et patrimoniale affirmée. La région Occitanie, ce sont des territoires pleins de ressources dont la mise en valeur et l'exploitation peuvent être encore optimisées. Littoral 21, c'est l'histoire d'une mission qui doit permettre à l'Occitanie d'entrer dans le XXIème siècle. C'est également le témoignage de la confiance que nous pouvons placer, au travers de financements conséquents, dans les projets des acteurs du territoire », indique Pascal Mailhos.*

*« Dès l'origine, la Caisse des Dépôts via sa Banque des Territoires a été associée par l'Etat et la Région Occitanie au Plan Littoral 21. Nous avons l'ambition de lutter contre les fractures territoriales et les inégalités sociales. 50 ans après la Mission Racine, nous devons être à la pointe des évolutions attendues sur la transition énergétique, les énergies marines, la requalification de l'hébergement des résidents et saisonniers. Avec le Plan Littoral 21, nous pouvons améliorer l'offre touristique, développer l'économie et préserver les richesses*

*naturelles pour une meilleure qualité de vie des citoyens du littoral et de son arrière-pays », a notamment déclaré Eric Lombard, Directeur Général de la Caisse des Dépôts.*

**Contacts presse :**

**Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

Barbara Atlan : [barbara.atlan@laregion.fr](mailto:barbara.atlan@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 63 62 - Port. : 07 87 33 89 06

Service Presse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

**Préfecture de la région Occitanie, préfecture de la Haute-Garonne**

[communication@occitanie.gouv.fr](mailto:communication@occitanie.gouv.fr)

**Caisse des Dépôts**

Hélène Martin (Direction régionale de l'Occitanie) : 06 71 77 86 34

Service presse : 01 58 50 40 00